

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :  
**MA 43472 A1**

(51) Cl. internationale :  
**H04W 4/02; H04W 4/02**

(43) Date de publication :  
**30.04.2020**

---

(21) N° Dépôt :  
**43472**

(22) Date de Dépôt :  
**10.10.2018**

(71) Demandeur(s) :  
**Université internationale de Rabat, PARC TECNOPOLIS RABAT-SHORE CAMPUS  
UNIVERSITAIRE UIR ROCADE RABAT-SALE 11100 (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**Benabdellah Abdellatif ; Bakhouya Mohamed**

(74) Mandataire :  
**BOUYA Mohsine**

---

(54) Titre : **Application mobile pour gérer la prière dans les mosquées**

(57) Abrégé : L'invention concerne une application mobile destinée pour gérer la prière dans les mosquées et permet de mettre le téléphone en silencieux d'une manière automatique en se basant sur les coordonnées GPS de l'utilisateur.

**Abrégé :**

L'invention concerne une application mobile destinée pour gérer la prière dans les mosquées et permet de mettre le téléphone en silencieux d'une manière automatique en se basant sur les coordonnées GPS de l'utilisateur.

**Description :**

Application mobile pour gérer la prière dans les mosquées

**Domaine Technique :**

[001] La présente invention concerne les applications mobile de gestion de la prière (salat) des musulmans.

**Technique antérieure :**

[002] La prière est un des piliers les plus importants de l'islam. Selon la religion, les cinq prières quotidiennes sont à effectuer de préférence à la mosquée, vu qu'elles jouent un rôle hautement socialisateur lorsqu'elles sont pratiquées en groupe, car elles renforcent la spiritualité des orants et les liens de fraternité entre les croyants, et elles les sortent de l'isolement, etc...

[003] Dans la mosquée, Les utilisateurs Android oublient quelquefois d'éteindre leurs téléphones ou mettre le mode silencieux, ce qui provoque des perturbations dans la Salat en cas de sonnerie.

[004] Il est connu que plusieurs applications ont essayer de traiter ce problème. Certaines applications sont caractérisées en ce qu'ils proposent une interface ou l'utilisateur peut sélectionner la période ou le téléphone doit se mettre en mode silencieux au niveau de chaque prière. Ainsi ces applications vont automatiquement transformer le mobile en mode silencieux au moment de prière (Salat) et non-silencieuse une fois en dehors de la mosquée (Masjid).

[005] Ces applications ont besoin de mettre à jour les périodes de mise en silencieux une fois l'utilisateur a changé de zone. Ainsi, si cette fonctionnalité est active, le téléphone se met en silencieux, même si l'utilisateur ne se trouve pas dans la mosquée.

**Exposé de l'invention :**

[006] La présente invention vise à pallier au inconvénients de l'état de l'art antérieur en proposant une application mobile caractérisée en ce qu'elle se base sur la position GPS de l'utilisateur et propose les fonctionnalités suivantes :

- Télécharger / sauvegarder / mettre à jour la base de données de temps Salat de la zone concernée de Salat Cloud.
- Télécharger / sauvegarder / mettre à jour la base de données des mosquées et leurs positions de la zone concernée de Mode Salat Cloud.
- Améliorer la base de données Masjid avec option nommée Ajouter un nouveau Masjid.
- Afficher les positions des mosquées sur la carte, ainsi la position de l'utilisateur avec l'itinéraire le plus court ; avant l'heure d'appel à la prière.
- Activer le mode silencieux automatiquement pendant 30 min, si la position de l'utilisateur est identique à celle de Masjid,
- Envoyer un SMS de réponse automatique en cas d'appel, SMS, WhatsApp, courrier, etc.
- Le mode non-silencieux se réactive une fois la position de l'utilisateur ne coïncide plus avec la position de mosquée.

**[007]** Dans les dessins qui illustrent l'invention,

La FIGURE 1 est une vue du mode salat

La FIGURE 2 est une vue de la carte avec les positions des mosquées

**[008]** En se référant aux dessins, on verra que quand le mode salat (1) est actif, L'application affiche les positions des mosquées (2) sur la carte (3), ainsi la position de l'utilisateur (4) avec l'itinéraire le plus court (5).

## Revendications :

1. Application mobile destinée pour gérer la prière dans les mosquées caractérisées en ce qu'elle se base sur la position GPS de l'utilisateur pour offrir les fonctionnalités suivantes :
  - Télécharger / sauvegarder / mettre à jour la base de données de temps Salat de la zone concernée de Salat Cloud.
  - Télécharger / sauvegarder / mettre à jour la base de données des mosquées et leurs positions GPS de la zone concernée de Mode Salat Cloud.
  - Améliorer la base de données Masjid avec l'option de nommer/ Ajouter une nouvelle mosquée
  - Afficher les positions des mosquées sur la carte, ainsi la position de GPS l'utilisateur avec l'itinéraire le plus court
  - Activer le mode silencieux automatiquement, si la position de l'utilisateur est identique à celle d'une mosquée, et si le temps coïncide avec le temps de la prière de la zone concernée.
  - Envoyer un SMS de réponse automatique en cas d'appel, SMS, WhatsApp, courrier, etc.
  - Le mode non-silencieux se réactive une fois la position de l'utilisateur ne coïncide plus avec la position de la mosquée.

Dessins :

FIG : 1

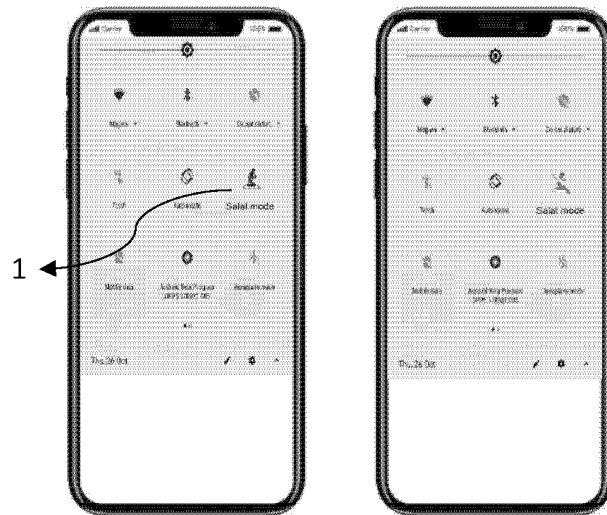
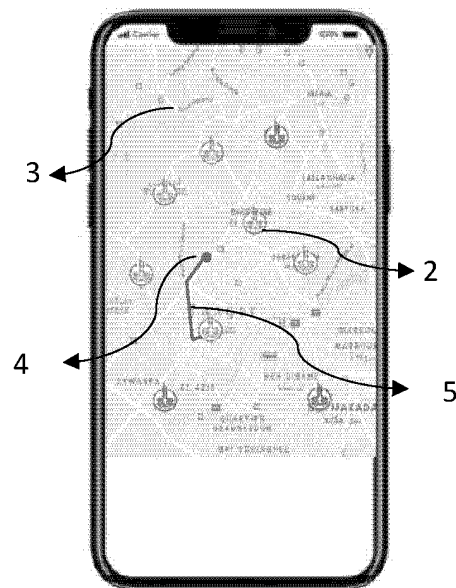
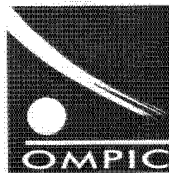


FIG : 2





**RAPPORT DE RECHERCHE  
AVEC OPINION SUR LA BREVETABILITE**  
(Conformément aux articles 43 et 43.2 de la loi 17-97 relative à la  
protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée  
par la loi 23-13)

<b>Renseignements relatifs à la demande</b>	
N° de la demande : 43472	Date de dépôt : 10/10/2018
Déposant : Université internationale de Rabat	
Intitulé de l'invention : Application mobile pour gérer la prière dans les mosquées	
Le présent document est le rapport de recherche avec opinion sur la brevetabilité établi par l'OMPIC conformément aux articles 43 et 43.2, et notifié au déposant conformément à l'article 43.1 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.	
Les documents brevets cités dans le rapport de recherche sont téléchargeables à partir du site <a href="http://worldwide.espacenet.com">http://worldwide.espacenet.com</a> , et les documents non brevets sont joints au présent document, s'il y en a lieu.	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport <input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité <input type="checkbox"/> Cadre 3 : Titre et/ou Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés	
Partie 2 : Rapport de recherche	
Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 4 : Remarques de forme et de clarté <input type="checkbox"/> Cadre 5 : Défaut d'unité d'invention <input type="checkbox"/> Cadre 6 : Observations à propos de certaines revendications exclues de la brevetabilité <input checked="" type="checkbox"/> Cadre 7 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle	
Examineur: BAMI MOHAMMED	Date d'établissement du rapport : 13/02/2019
Téléphone: 212 5 22 58 64 14/00	

**Partie 1 : Considérations générales****Cadre 1 : base du présent rapport**

Les pièces suivantes de la demande servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Description  
2 Pages
- Revendications  
1
- Planches de dessin  
1 Page

**Partie 2 : Rapport de recherche**

Classement de l'objet de la demande :

CIB : H04W4/02

Plateformes et bases de données électroniques de recherche :

EPOQUENET, WPI, ScienceDirect, ORBIT

Catégorie*	Documents cités avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	N° des revendications visées
X	GB2465823A ; EL-MOUSSA FADI ; 09/06/2010	1
X	US20050136904A1 ; SIDDIQUI QIRFIRAZ A ; 23/06/2005	1

**\*Catégories spéciales de documents cités :**

-« X » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément  
 -« Y » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier  
 -« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent  
 -« P » documents intercalaires ; Les documents dont la date de publication est située entre la date de dépôt de la demande examinée et la date de priorité revendiquée ou la priorité la plus ancienne s'il y en a plusieurs  
 -« E » Éventuelles demandes de brevet interférentes. Tout document de brevet ayant une date de dépôt ou de priorité antérieure à la date de dépôt de la demande faisant l'objet de la recherche (et non à la date de priorité), mais publié postérieurement à cette date et dont le contenu constituerait un état de la technique pertinent pour la nouveauté

**Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité****Cadre 4 : Remarques de forme et de clarté**

- Remarques de forme

Le préambule de la revendication 1 n'est pas conforme à l'une des catégories reconnues des revendications. La revendication a été interprétée en tant que revendication de procédé.

- Remarques de clarté



La description de l'invention ne fournit pas toutes les informations nécessaires pour qu'un homme du métier puisse exécuter le procédé de gestion de la prière tel que revendiqué. L'objet de la présente demande ne satisfait donc pas aux exigences de l'article 34 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

La revendication 1 tente de définir l'objet revendiqué 'Procédé de gestion de la prière' par le résultat recherché. En effet, la revendication 1 n'est pas rédigée de sorte à préciser les étapes du procédé de gestion de la prière.

L'objet de la revendication 1 manque donc de clarté au sens de l'article 35 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

**Cadre 7 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle**

Nouveauté	Revendications 1	Oui
	Revendications aucune	Non
Activité inventive	Revendications aucune	Oui
	Revendications 1	Non
Application Industrielle	Revendications 1	Oui
	Revendications aucune	Non

Il est fait référence aux documents suivants. Les numéros d'ordre qui leur sont attribués ci-après seront utilisés dans toute la suite de la procédure

D1 : GB2465823A

**1. Nouveauté**

Aucun document ne divulgue l'objet de la revendication 1 qui est donc nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

**2. Activité inventive**

Le document D1 est considéré comme l'état de la technique le plus proche de l'objet de la revendication 1 et divulgue un procédé de gestion de la prière caractérisé en ce qu'il permet d'identifier les mosquées sur la carte en utilisant la position GPS de l'utilisateur.

L'objet de la revendication 1 diffère essentiellement de D1 par des techniques courantes dans le domaine de la programmation informatique qui sont considérés comme un choix de design pour un homme du métier.

L'objet de la revendication 1 n'implique donc pas une activité inventive au sens de l'article 28 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

**3. Application industrielle**

L'objet de la présente invention est susceptible d'application industrielle au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13, parce qu'il présente une utilité déterminée, probante et crédible.